

Fermeture d'une classe à Louviers : l'Éducation nationale renvoie la balle à la Mairie

Pierre Choisnet

3-4 minutes

Ville, parents et enseignants s'opposent à la fermeture d'une classe à Jean-Zay. L'Éducation nationale juge cependant incohérent qu'une école proche ait moins d'élèves par classe.

Publié le 12 Sep 19 à 15:12



Les parents d'élèves devant l'école Jean-Zay. ©La Dépêche de Louviers

Après l'annonce de la **fermeture** de la troisième **classe** de l'**école maternelle Jean-Zay**, **parents d'élèves**, **enseignants** et le **maire de Louviers, François-Xavier Priollaud** (MoDem), n'ont pas caché leur **colère** dirigée contre l'**Éducation nationale**.

D'autant plus qu'il y avait le jour de la rentrée quatre élèves de plus que l'année dernière et que l'Inspection académique s'était engagée, en juin dernier, à ouvrir la 3^e classe si l'effectif de 30 élèves par classe était dépassé. Ce qui est le cas puisque les deux classes comptent 30 et 31 élèves.

Des parents d'élèves en colère étaient devant l'école jeudi et vendredi, distribuant des tracts et affichant une banderole pour sensibiliser les passants. Ils étaient aussi samedi sur le marché de Louviers et au forum des associations. Leur volonté ? « Engager un rapport de force avec l'Éducation nationale pour la faire plier. »

Une incohérence

De son côté, la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) maintient fermement la fermeture.

Laurent Le Mercier, inspecteur d'académie de l'Eure, refuse de revenir sur cette décision. Il renvoie la balle à la Ville de Louviers, arguant du fait que l'école des Cascades, à 500 mètres de l'école Jean-Zay compte 18 élèves par classe.

On ne comprend pas pourquoi dans un périmètre si petit, deux écoles ont des effectifs si différents. L'inspecteur n'a pas de vue sur ce que les maires acceptent ou non comme dérogations dans le premier degré. C'est à la Ville de Louviers de veiller à mieux répartir les familles entre les différentes écoles.

L'Éducation nationale a mal évalué les besoins

François-Xavier Priollaud n'entend pas les choses de cette oreille.

Il est hors de question de déroger à notre carte scolaire ! Quand on est au-dessus du seuil dans une école, on ne va pas s'arranger pour mettre les élèves ailleurs et remplir une autre école. Ni les familles, ni les écoles ne le veulent. Chaque année il y a des évolutions de la population, c'est l'Éducation nationale qui a mal évalué les besoins des écoles. Elle ne doit pas se défaire de ses responsabilités sur les autres.

Et le maire de Louviers de poursuivre :

À un moment donné, le courage c'est aussi de savoir écouter et de reconnaître ses erreurs. On n'est pas là pour suppléer les carences de l'Éducation nationale !

Avec des représentants des parents d'élèves, François-Xavier Priollaud doit rencontrer le Dasen (directeur académique des services de l'Éducation nationale) ce jeudi 12 septembre 2019, dans l'après-midi. L'élu craint toutefois que ce dernier campe toujours sur ces positions.